



NEW ZEALAND

Consulat Général de Nouvelle-Zélande NOUMEA

TE AKA AORERE

Consulat Honoraire en Polynésie Française - Centre VAIMA

Communiqué de Presse

ELECTIONS GENERALES EN NOUVELLE-ZELANDE

Samedi 26 novembre 2011 auront lieu des élections générales en Nouvelle-Zélande. Les Néo-Zélandais auront également à se prononcer par référendum sur le mode de scrutin.

A partir du 9 novembre, les ressortissants néo-zélandais à l'étranger pourront télécharger leurs bulletins de vote sur le site www.elections.org.nz et les envoyer en Nouvelle-Zélande soit par la poste ou par fax.

Pour les ressortissants néo-zélandais qui se trouvent en Polynésie française, ils devront suivre cette même procédure et pourront se renseigner auprès du Consulat Général de Nouvelle Zélande à Nouméa ou auprès de la permanence du Consul Honoraire au Centre Vaima (3^{ème} étage - bureau 89) tél : 500 295.

Toutefois, du 9 novembre au 25 novembre inclus, les Néo-Zélandais qui seront soit de passage ou qui résident en Nouvelle-Calédonie, auront également la possibilité de voter au Consulat Général de Nouvelle-Zélande, 4 boulevard Vauban, aux heures d'ouverture. Le dernier jour du scrutin est fixé au vendredi 25 novembre à 16h.

Adresse : 4 boulevard Vauban, 2^{ème} étage

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 11h puis de 13h30 à 16h00.

Date d'ouverture des votes au Consulat : mercredi 9 novembre 2011

Date de fermeture des votes au Consulat : vendredi 25 novembre à 16h.

Pour information, le Consulat sera fermé le vendredi 11 novembre.

Renseignements sur www.elections.org.nz

New Zealand Consulate-General
BP 2219 – 98848 Nouméa Cedex
Tel: 27 25 43 – Fax: 27 17 40
www.nzembassy.com/newcaledonia